

## Aide-mémoire

### Service Portail-eGov safety communication

**Numéro d'identification :** OS000\_00\_020

**Version :** 2.2

**Date de validité :** 28.11.2024

Le service eGov safety communication permet une transmission électronique sécurisée d'informations relatives à des signaux de sécurité à Swissmedic. Les fonctions suivantes sont disponibles.

#### **Transmission électronique sécurisée d'informations et de documents**

La transmission d'informations et de documents est cryptée ; il n'est cependant pas nécessaire d'installer de logiciels au niveau local pour pouvoir envoyer des messages et documents. Grâce à l'application web intuitive, vous recevez en outre très rapidement une réponse faisant suite à votre envoi.

#### **Administration des droits de commande par le titulaire d'autorisation**

Le gestionnaire des utilisateurs désigné par le titulaire d'autorisation gère les droits d'accès et les droits des utilisateurs pour le service eGov safety communication ; celui-ci offre la possibilité de transférer les droits d'accès correspondants à des utilisateurs internes ou externes à l'entreprise. Il devient ainsi inutile de transmettre à Swissmedic une procuration pour la commande d'une safety communication par des tiers comme cela était demandé auparavant.

#### **Confirmation de commande dans la boîte de réception (Inbox)**

Lorsque la commande a été transmise avec succès, l'utilisateur reçoit un accusé de réception dans sa eGov Service Safety Communication Inbox.

Le titulaire d'autorisation peut faire une demande d'accès au service eGov Safety Communication en se rendant sur cette page web : [www.swissmedic.ch/gate-order](http://www.swissmedic.ch/gate-order).

Par ailleurs, pour activer la nouvelle plateforme, il est nécessaire d'adresser à Swissmedic les documents contractuels dûment signés.

Enfin, vous pouvez prendre connaissance des [conditions d'utilisation](#) en vigueur en cliquant sur le lien qui précède.